

6 avril 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Télégramme de condoléances de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du décès de M. Jean-Baptiste Doumeng, lundi 6 avril 1987.

J'apprends avec émotion la disparition de Jean-Baptiste Doumeng et salue sa mémoire. Patriote, doté de fortes convictions et d'un exceptionnel esprit d'entreprise, très attaché au mouvement coopératif, il a toujours recherché, en contribuant au développement des échanges internationaux, à oeuvrer au rapprochement des hommes de tous les pays. Je tiens à vous adresser ainsi qu'à votre famille mes condoléances personnelles attristées.\